

# AVANT QUE NE DISPARAISSENT LES DERNIERS TÉMOINS...

## Produire des sources audiovisuelles pour construire l'histoire ?

**Adrien Antoniol<sup>1</sup>**

Je vais tenter en quelques pages de faire état d'une expérience qui est menée au sein de l'Université Libre de Bruxelles depuis 1992. À cette époque, dans un contexte politique et historique assez marqué, le département audiovisuel au sein duquel je travaille est saisi d'une demande issue du monde associatif des anciens déportés. Ces derniers se sont mobilisés, confrontés d'une part aux événements de l'ex-Yougoslavie, et d'autre part aux succès électoraux de l'extrême droite et aux réactions diverses que cela suscite. Ils se sont montrés très inquiets et, partant, désireux de faire entendre leurs voix au sein d'une institution académique et pas uniquement dans le monde des médias. Il faut ici rappeler le travail pionnier d'un Lansmann avec *Shoah* et la diffusion que ce documentaire a connue, ou encore le film de fiction

---

<sup>1</sup> Université Libre de Bruxelles. Centre des Technologies au service de l'Enseignement. Unité de recherche "Sources audiovisuelles en histoire contemporaine".

de Spielberg *La liste de Schindler*, ou le téléfilm *Holocauste* qui en leur temps ont suscité pas mal de réactions. Quels que soient les défauts et qualités de ces films, ils ont eu le mérite de relancer le débat sur la question du génocide nazi et de ne plus laisser la parole aux seuls révisionnistes.

Donc, le milieu associatif interpelle l'Université Libre de Bruxelles en lui disant qu'il faut faire quelque chose avant que ne disparaissent les derniers témoins. L'Université n'a pas l'habitude d'être confrontée à ce genre de demande. Cependant, elle y a répondu favorablement, mais en posant un certain nombre de conditions : le travail devra se réaliser dans ses murs, avec son assistance technique et à ses conditions. D'emblée, le recteur de l'époque, Mme Thys-Clément, dégage les moyens financiers et techniques nécessaires et décide d'encadrer cette initiative nouvelle par un comité scientifique pluridisciplinaire. Ainsi, sur un objet commun, vont se retrouver sociologues, historiens, anthropologues, juristes, hommes de communication (curieusement pas de psychologues). Tous ces spécialistes des sciences humaines sont habitués à traiter de l'usage de la parole et du récit.

## De l'anti-télévision

Pratiquement, il a été décidé d'utiliser une installation de production audiovisuelle existante, un petit studio d'enregistrement au sein du Centre audiovisuel de l'Université, et d'y inviter tous les *témoins* –un terme très lourdement connoté– qui souhaitaient livrer volontairement leur témoignage. Ces derniers ont été enregistrés sur support vidéo professionnel, à savoir le Betacam SP, en plusieurs copies simultanées. La méthode d'entretien semi-directif est retenue selon la technique du récit de vie<sup>1</sup>. Sans remonter jusqu'à l'école d'Alan Nevins à Columbia en 1948, nous nous sommes inscrits néanmoins dans la lignée directe des *Fortunoff Video Archives* de l'Université de Yale<sup>2</sup>. Cette fondation universitaire s'est associée un peu partout dans le monde avec une série de partenaires, dont en

---

<sup>1</sup> M.-M. MILLION LAJOINIE, *Reconstruire son identité par le récit de vie*, Paris, L'Harmattan, 1999. R. ATKINSON, *The life story interview*, Thousand Oaks, Calif., Sage Publication, 1998.

<sup>2</sup> <<http://www.library.yale.edu/testimonies/homepage.html>>

Belgique l'a.s.b.l. *Fondation Auschwitz*<sup>1</sup>. La richesse de la technique du récit de vie permet d'envisager l'expérience du témoin dans sa globalité, depuis ses souvenirs d'enfance, ses origines familiales, jusqu'au jour de l'interview. Ceci explique que les enregistrements durent en moyenne de 5 à 6 heures, avec un minimum de 1h30 et un maximum dépassant les 10 heures. Les enregistrements dans ce cas sont répartis sur plusieurs jours.

Une grande partie des gens que nous avons eu la chance de recevoir pour ces entretiens étaient originaires d'Europe Centrale. Ainsi, se liait à la question de la déportation, le problème de l'émigration en Belgique (et toutes les difficultés que cela représente). De plus, dans la partie du récit portant sur l'après-guerre, nous avons rencontré la problématique que l'on appelle, à l'heure actuelle, dans le milieu de la psychologie des mécanismes de *résilience*<sup>2</sup>. C'est-à-dire les moyens de résistance mobilisés et mis en œuvre par une personne qui a survécu à des expériences traumatiques.

L'expérience que nous avons menée avec nos partenaires de la *Fondation Auschwitz* jusqu'en 1998, puis seuls et enfin avec la *Fondation pour la Mémoire contemporaine*<sup>3</sup> nous place dans un usage très particulier du média audiovisuel. On ne fait pas à proprement parler de la télévision, plutôt presque de l'anti-télévision, ce qui correspond dès le départ à la volonté du comité scientifique. Le récit est non seulement continu, mais brut. Il n'y a pas de montage ni de toilettage du document. Tous les blancs, hésitations, contradictions, etc. sont laissés tels quels dans l'enregistrement original. Après quelques expérimentations, il a été convenu aussi qu'il n'y aurait pas de variation de cadrage dans la prise de vue. Ceci donne un type d'information télévisuelle très monotone à consulter, il faut bien le reconnaître : on a à l'écran un homme ou une femme tronc, cadré à peu près jusqu'au genou afin de conserver le mouvement des mains à l'image. Cette fixité du cadre nous permet d'évacuer les interventions imprévisibles, et les variations de ces interventions, dues aux particularités des cameramen qui se succédaient derrière l'appareillage. De plus, cela nous permet de laisser seul sur le plateau pendant toute la durée de l'entretien, la personne souhaitant déposer son récit et celle qui lui pose de temps à autre des questions.

<sup>1</sup> Fondation Auschwitz, rue des Tanneurs, 65 à 1000 Bruxelles.

<sup>2</sup> B. CYRULNIK, *Un merveilleux malheur*, Paris, Odile Jacob, 1999.

<sup>3</sup> Fondation pour la Mémoire contemporaine, Avenue Depage, 3 à 1000 Bruxelles.

Cette démarche, entamée fin 1992, se poursuit encore à l'heure actuelle, mais à un rythme moindre. Nous avons ainsi récolté de l'ordre de 170 témoignages constituant un fonds d'archives évalué à  $\pm$  1000 heures d'enregistrement. Il y a, dans cette entreprise, d'une part l'engagement éthique, voire politique d'une institution universitaire en conformité avec un certain nombre de valeurs démocratiques qu'elle défend. Il y a aussi, d'autre part, la volonté de ne pas simplement contribuer à une œuvre de mémoire ou de participer à l'édification d'un patrimoine communautaire, mais de faire en sorte qu'après ce temps de captation urgent, long, lent et coûteux à mettre en œuvre, on passe à une phase d'exploitation des données. Cela a été rendu possible par divers crédits de recherche obtenus dans et hors de l'Université, et enfin par la création d'une unité de recherche intitulée *Sources audiovisuelles en histoire contemporaine*<sup>1</sup>.

À l'heure actuelle, deux thèses de doctorat sont en cours sur ce fonds d'archives. Tout d'abord Mme Hélène Wallenborn, historienne, s'intéresse à toutes les questions de type méthodologique et épistémologique que posent ces documents particuliers. Cela ne va pas de soi pour les historiens d'être confrontés à ces sources particulières produites par les différents partenaires. La question qui fut à l'origine de longs débats au sein de la commission scientifique était de savoir si les documents ainsi récoltés constituent un échantillon représentatif et si oui, de quoi. À quel objet a-t-on à faire ? S'agit-il de documents à caractère historique ? Quels biais affectent ces documents, tant du point de vue méthodologique que mémoriel : on est là 50 ans après les faits... Bref, la question est vaste.

Ensuite Mme Sylvie Delvenne, licenciée en communication, s'intéresse plutôt à l'aspect linguistique et pragmatique des entretiens. Elle cherche à voir quelles sont les stratégies discursives qui sont mises en place par les différents intervenants lors des enregistrements et comment se constituent les interactions particulières autour d'un objet bien précis qui est celui de la déportation.

Par ailleurs, je souhaite préciser que le travail d'enregistrement a posé pas mal de problèmes, parce que, à l'intérieur de l'Université, partir d'une interpellation extérieure était déjà problématique. On ressentait dans le milieu associatif, mais aussi dans un public de réception plus large, une demande certaine à l'égard des historiens, demande qui n'aurait pas été rencontrée. Comme si, entre le monde

---

<sup>1</sup> Cf. annuaire de la recherche sous le terme « Prosopopée ».

académique et la société civile, les historiens n'avaient pas trouvé leur public sur cet objet. Que ce sentiment soit justifié ou non, il a quand même été nécessaire de bousculer les habitudes des instances universitaires où l'on connaît les priorités et la lenteur de l'année académique. L'urgence ressentie pour la récolte des témoignages ne devait pas se confondre avec la précipitation. Les historiens, notamment, se sont un peu hérissés pour ne pas être entraînés trop vite dans un travail qui n'aurait plus rien de scientifiquement recevable. En effet, on se rend compte que très souvent la discipline historique en tant que telle dispose d'un fort pouvoir légitimant. Si l'on aime évoquer l'histoire dans des reconstructions, des reconstitutions, des évocations historiques ; si on aime évoquer l'histoire –nos ancêtres les Gaulois...–, il arrive souvent aussi que l'on révoque l'histoire ou que l'on tente de l'instrumentaliser à partir du moment où les historiens se mettent véritablement à faire leur travail avec leurs méthodes spécifiques. C'est d'ailleurs là que réside, à mon sens, un des plaisirs du travail d'historien : de voir combien à travers le temps la discipline conserve toujours son potentiel critique et de remise en cause, même si cela gêne un peu aux entourures un certain milieu, qu'il soit politique ou académique.

## Construire des documents durables ?

Enfin, la pratique des récits de vie, ces campagnes de récolte de témoignages, s'inscrivent aussi dans une tradition de *l'histoire orale*, pratique militante qui s'est développée un peu partout en Europe dans la foulée de mai 1968. Bien que nous nous soyons toujours démarqués de cet encombrant ancêtre, le recours à des pratiques aussi marquées a également créé un certain nombre de crispations.

D'autre part, dans le domaine spécifique de l'utilisation des instruments de type audiovisuel, la démarche novatrice qui était la nôtre avait à faire avec un manque de légitimité à la fois sur le plan des méthodes et de l'objet d'étude, ce qui rendait son exercice doublement difficile. Il ne faut pas oublier non plus que, durant toutes ces années, les controverses furent nombreuses : il suffit de penser à

l'ouvrage d'un Daniel Goldhagen<sup>1</sup>, à l'œuvre d'un Raoul Hilberg<sup>2</sup>, ou plus récemment aux critiques adressées à l'historien allemand Nolte<sup>3</sup>. Nous avons tenu compte de ces débats publics ainsi que de la ligne de réflexion de Annette Wievorka dans son livre *L'ère des témoins*<sup>4</sup> ou de celle d'un Jean-Michel Chaumont qui, dans un siècle qui ne fut pas avare en meurtres de masse, a étudié *La concurrence des victimes*<sup>5</sup>, ou encore du dernier ouvrage de Paul Ricoeur<sup>6</sup>.

Ce que notre équipe a pu produire durant toutes ces années n'est pas, à mon avis, un document historique au sens classique du terme. Il me semble qu'il s'agit avant tout d'un objet de reconstruction mémorielle, médiatisé et involontairement biaisé, qui est davantage de l'ordre du  *récit, du commentaire et du discours sur...*, plutôt qu'élément en prise directe sur une histoire plus ou moins récente.

Dans ce cadre, nous avons également participé, pour des raisons similaires, à une petite campagne d'enregistrement de témoignages de survivants du génocide rwandais<sup>7</sup>. Ceci, à un moment qui se situe juste après les commissions parlementaires, tant en France qu'en Belgique. Il y avait là aussi la volonté de laisser une trace des victimes de l'entreprise génocidaire et de le faire auprès d'une université qui serait, de ce fait, gardienne des documents, qui veillerait à l'accès aux fonds et en garantirait le bon usage, en tout cas dans le respect d'un certain nombre de règles propres à la communauté scientifique universitaire.

Rétrospectivement, il me semble que notre démarche relevait un peu du défi, car on nous demandait de produire rapidement quelque chose à partir de *matériau* vivant, difficile sur le plan émotionnel et humain. Cela a introduit entre les différents partenaires, les différents participants, un rapport parfois ambigu, voire conflictuel (il ne faut pas le cacher) au sujet de questions d'interprétation historique et d'usage que l'on pouvait faire de ce genre de document.

<sup>1</sup> D. GOLDHAGEN, *Les bourreaux volontaires de Hitler : les Allemands ordinaires et l'holocauste*, Paris, Éd. du Seuil, 1997.

<sup>2</sup> R. HILBERG, *La destruction des Juifs d'Europe*, Paris, Gallimard, 1991. Id., *La politique de la mémoire*, Paris, Gallimard, 1996.

<sup>3</sup> E. NOLTE, *Die Deutschen und ihre Vergangenheiten. Erinnerung und Vergessen von der Reichsgründung Bismarcks bis heute*, Berlin, Propyläen, 1995.

<sup>4</sup> A. WIEWORKA, *L'ère des témoins*, Paris, Plon, 1998.

<sup>5</sup> J.-M. CHAUMONT, *La concurrence des victimes : génocide, identité, reconnaissance*, Paris, La Découverte, 1997.

<sup>6</sup> P. RICOEUR, *La mémoire, l'Histoire et l'oubli*, Paris, Éd. du Seuil, 2000.

<sup>7</sup> IBUKA — ITSEMBABATUTSI, c/o Eugène Mutabasi, Gemeentestraat 51/3 à 3010 Kessel-Leuven.

« Document » est à l'heure actuelle, je pense, le terme qui convient le mieux à ces récits de vie déposés tant aux Archives de l'Université, qu'auprès des associations partenaires. Les chercheurs des différentes spécialités en sciences humaines peuvent donc accéder aux enregistrements et les traiter selon l'usage propre à leurs disciplines respectives.

Les différentes approches des moyens audiovisuels en sciences humaines ont permis assez rapidement de créer des points de contact entre les différentes disciplines. Au sein de notre équipe nous avons créé des lieux de dialogue dans le cadre d'un séminaire libre que fréquentent des étudiants, chercheurs et enseignants. Il s'agissait pour mon collègue Jean-Philippe Schreiber et moi-même de créer un point de cristallisation autour des différentes expériences menées ces dernières années, afin que le savoir ainsi que le savoir-faire profitent au plus grand nombre. C'est pourquoi nous avons créé cette unité de recherche.

Par ailleurs, la problématique de l'archivage nous a amenés à nous pencher sur la question de la pérennité des supports et des documents récoltés. Si notre objectif, au fil des années, au fil des millions de francs belges investis, a été de constituer un fonds d'archives, c'est bien sûr pour lui garantir une survie à moyen et long terme. Ceci nous amène à des considérations de veille technologique : quels supports choisir demain ? Comment concilier pérennité et accessibilité ? Quand et comment passer au *tout numérique* ? Se posent également des questions à propos de l'indexation des documents, de leur traitement : doivent-ils rester strictement audiovisuels ? Ne devons-nous pas viser la constitution d'une base de données ? Dans ce cas sera-t-elle minimale (noms, dates, lieux, mots clefs) ou devons-nous aller plus loin ? Dans cette optique, grâce au soutien du F.N.R.S., nous allons entreprendre une étude de faisabilité et une recherche opérationnelle afin de déterminer les conditions permettant de développer une solution logicielle qui faciliterait le travail de transcription des entretiens déjà recueillis. Cette approche, en collaboration avec la Faculté des Sciences Appliquées et le Laboratoire de Phonétique expérimentale, nous tient particulièrement à cœur en tant qu'historien. Nous espérons que ce projet qui démarre en janvier 2001 permettra de progresser dans le domaine de la reconnaissance automatique de la parole en mode multi-locuteurs.

Toutefois, à l'heure actuelle, nous n'envisageons pas, si l'on doit se diriger vers ce genre de solution, que ce soit pour ne plus consulter

les entretiens, à terme, que sous leur forme écrite. L'écrit, grâce au support informatique, permettra de faire des recherches transversales sur le corpus tout en permettant d'opérer un retour aux enregistrements avec une précision absolue puisque le codage temporel des cassettes Betacam SP fonctionne au 1/25ème de seconde.

Bref, comme vous pouvez le voir, ce ne sont pas les idées et les projets qui manquent. Je terminerai en soulignant la convergence des disciplines tant de sciences humaines, que de sciences exactes autour d'un même objet de recherche au contenu non neutre. L'occasion était trop belle pour ne pas le signaler.